

Appel à initiatives 2024-2025

Soutien aux publics en situation de précarité, en situation de vulnérabilité & Développement personnel

Le Centre Communal d'Action Sociale déploie son action dans de nombreux domaines, parmi lesquels :

- l'accueil et l'aide aux personnes en difficulté,
- l'accompagnement des vulnérabilités tout au long de la vie,
- le soutien financier aux associations œuvrant dans les domaines de compétence du CCAS afin d'améliorer les services rendus aux Colmariens.

Pour la troisième année, les administrateurs du CCAS proposent un appel à initiatives qui vise à soutenir **un projet, une idée, un atelier, un petit plus...** pour favoriser le développement personnel des publics visés, en privilégiant la qualité du moment, le progrès personnel, l'attention à la personne et son inclusion dans la Cité.

Celui-ci s'intitule « **Un effort, c'est bon pour le corps et l'esprit** » : amener, encourager, inciter à une activité physique pour améliorer la santé des personnes accueillies.

Le Conseil d'Administration a également souhaité maintenir un appel à projets **souple et ouvert** à d'autres propositions que les acteurs associatifs pourraient formuler.

Dans tous les cas, il sera accordé une attention particulière aux projets dans lesquels les publics sont clairement identifiés, sont acteurs et bénéficiaires directs de l'action.

- **Calendrier :**

Date limite de dépôt des dossiers : **vendredi 8 novembre 2024**

Audition des porteurs de projets disponibles : lundi 25 novembre 2024 - 17h / 19h

Présentation des projets au Conseil d'Administration du CCAS : **mercredi 4 décembre 2024**

Les projets devront être réalisés au cours de l'année 2025.

- **Financement**

Les projets lauréats pourront bénéficier d'une aide financière plafonnée à 3 000 € par projet. Un projet interassociatif peut-être déposé avec un financement possible de 3 000 € à 6 000 € maximum.

Contact

Fabienne FERREIRA HUSSER
Chargée du Pôle Associations du CCAS
fabienne.ferreira@colmar.fr
03.89.20.68.21 (poste 1272)
Ligne directe : 03 68 09 03 92

Pour le Conseil d'Administration

Nathalie PRUNIER



Vice-Présidente du CCAS

A fournir en pièce jointe : Le dossier de candidature à déposer ou à transmettre par courrier/mail au CCAS de Colmar.